DLP 11-10-96026353

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Cultures Spéciales

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

REGION CENTRE

SUPPLEMENT N° 33 AU BULLETIN TECHNIQUE N° 19

8 JUILLET 1994

- EDITION CULTURES LEGUMIERES 17 -

POMME de TERRE, OIGNON	: **Mildiou** : Possible reprise.
MAIS DOUX, HARICOT	: **Pyrale du maïs** : Activité de ponte.
CHOUX	: **Puceron cendré** : Attention à ce ravageur.
FRAISIER	: **Oïdium** : Pression sur fraises remontantes.
ASPERGE	: **Stemphyliose** : A surveiller dans les parcelles à végétation dense.
CORNICHON	: **Suspicion de Mildiou** : Faire confirmer par le laboratoire.
INFO FLASH	

POMME de TERRE

Mildiou :

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été peu favorables à de nouvelles contaminations. Les irrigations suivies de pluies ou brouillard peuvent cependant entraîner un redémarrage de la maladie, notamment à partir des symptômes sur tiges.

Si des foyers sont nettement délimités : destruction localisée avec REGLONE 2 ou BASTA F1.

Si des attaques sont disséminées dans toutes les parcelles : appliquer un fongicide pénétrant suivi d'un bon contact (BRESTAN, TOPLIL Flo, DACONIL, FUNGISTOP, BRAVO PEPITE, SAGITERRE, DIRANGO).

*** Parcelles irriguées :**

- avant irrigation, appliquer un fongicide de contact ou pénétrant si le dernier contact remonte à plus de 5 jours,
- après irrigation, intervenir le lendemain avec un produit de contact ou pénétrant ou systémique (pas plus de 3 fongicides systémiques au cours d'une saison).

*** A propos du fluazinam** (SAGITERRE, DIRANGO) :

Ces fongicides de **contact** sont intéressants sur Mildiou de tubercules. Plusieurs interventions peuvent être réalisées à 0,4 l/ha avant défanage (délai avant récolte : 7 jours) :

- en conditions normales (absence de Mildiou dans la parcelle) : 2 à 3 traitements peuvent être réalisés à intervalle de 7-8 jours
- en conditions de Mildiou déclaré :

pénétrant <——> fluazinam <——> pénétrant
3 jours 3 jours

ou

pénétrant <——> fluazinam <——> fluazinam
3 jours 3 jours

CORNICHON

Punaises :

Le DECIS (0,5 l/ha), préconisé dans la lutte contre les Thrips, devrait permettre de limiter les populations de punaises phytophages observées ces derniers jours (Romorantin -41-).

Mildiou :

Assurer la protection préventive contre le Mildiou. Dès l'observation des premiers symptômes, envoyer un échantillon au laboratoire du Service Régional de la Protection des Végétaux pour confirmation.

Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gérant : M. HAN... - CPPAP N° 1701 AD - ISSN 0757-4037 -



direction régionale de l'agriculture et de la forêt

ARBORICULTURE : 250 F
VITICULTURE : 220 F
CULTURES LEGUMIERES : 220 F

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.86.36.24 - Fax 38.84.19.79

P 87



POIREAU

Rouille :

Eliminer les plants porteurs de Rouille à la plantation.

Thrips tabaci :

Les conditions chaudes et sèches ont favorisé le *Thrips tabaci*. Outre les dégâts directs de ce ravageur (décolorations), il est à craindre l'installation d'Heterosporiose sur micropiqûres en fin d'été et à l'automne. Assurer la protection insecticide dès à présent avec les produits autorisés : GUSATHION M, DECIS, ULTRACIDE 20 Bouillie, METHYL BLADAN 40.

Teigne :

Il est inutile de renouveler la protection pour le moment.

OIGNON

Mildiou :

Les taches de Mildiou présentes fin Juin ont peu évolué. Si la période couverte et pluvieuse actuelle persiste, l'évolution de cette maladie pourrait être très rapide. Maintenir la protection avec un produit également efficace contre le Botrytis, responsable du dessèchement apical des feuilles (PELTAR Flo).

CAROTTE

Alternaria :

Des symptômes de cette maladie apparaissent (Indre et Loire et Seine et Marne). Intervenir dès constatation des premiers foyers avec ROVRAL AQUA Flo, ROVRAL Flo, ANVIL 3G ou ANVIL Liquide.

CHOUX

Puceron cendré :

Pression importante du puceron cendré en culture. Vol très important de ce puceron enregistré à la tour à aspiration de Fleury les Aubrais (45). Intervenir dès observation des nouvelles colonies.

MAIS DOUX

Pyrale du maïs :

La nymphose de la Pyrale du maïs approche 90 % (Loiret). Le vol se poursuit. Des dépôts de pontes ont été observés. Si la protection insecticide remonte à 10-15 jours, surveiller les pontes fraîches pour décider d'un renouvellement.

HARICOT

Pyrale du maïs :

Dans les régions à risque Pyrale du maïs, les chenilles de ce ravageur peuvent miner les tiges et les gousses. Le stade de début de sensibilité est le stade "1ère feuille trifoliée".
Produit autorisé : DECIS à 0,5 l/ha.

INFO FLASH

Asperge : Des adultes de Criocères sont encore observés (Loir et Cher).
La pression de la Stemphyliose est plus marquée dans les parcelles à végétation dense.

Salades : Populations de pucerons présentes en toutes zones (Indre et Loire, Loiret, Seine et Marne).
A l'Ouest de Tours (37), attention à la protection contre la Mineuse Sud-Américaine sur jeunes plantations avec TRIGARD 75 WP (délai : 21 jours).

Fraisier : A suivre, notamment en Loir et Cher :
- l'augmentation des attaques d'araignées jaunes,
- la progression de l'Oïdium sur variétés remontantes.

Sur Frankliniella occidentalis, le VERTIMEC, autorisé sur acariens, présente une efficacité à raison de deux traitements à 7 jours, à la dose de 0,5 l/ha.

Edition Cultures Légumières 17
SRPV Centre 8 Juillet 1994